

LE CODE ILLUSTRÉ DE DÉONTOLOGIE DES ASSISTANT·E·S DE SERVICE SOCIAL

En 1950, l'ANAS diffusait la première version du Code de déontologie des assistant·e·s de service social. La puissance des principes énoncés et des engagements revendiqués par la profession prenaient la forme d'un texte dactylographié dont l'austérité contrastait avec la profondeur et l'importance. Très vite l'ensemble des professionnels s'emparait de ce texte de référence pour nourrir sa réflexion et s'orienter dans l'action. Au fil des décennies, quelques modifications ajustèrent le Code de déontologie aux évolutions technologiques et sociales. Afin d'amplifier sa diffusion auprès d'un éventail de lecteurs élargis, l'ANAS éditait une version illustrée du Code de déontologie durant la première décennie des années 2000. Toujours animée d'une volonté de le rendre plus vivant et plus accessible, d'accroître sa lisibilité et de faciliter sa consultation l'ANAS présentera une nouvelle version illustrée du Code de déontologie des assistant·e·s de service social à la rentrée prochaine. Son format plus pratique et ses illustrations plus contemporaines dynamisent ce texte essentiel à l'exercice de notre profession.

Comment faire : Chaque exemplaire est mis en vente sur www.anas.fr au prix de 10 € + 2,32 € de frais de port (France), supplément d'affranchissement pour l'étranger.

Quatrième de couverture :

Le code de déontologie caractérise le métier d'assistant·e social·e. Repère partagé par delà les générations, les lieux d'exercice ou les références théoriques, il rassemble la profession autour de grands principes.

Cette nouvelle version illustrée met en avant les femmes et les hommes du service social. Elle s'adresse à toutes les personnes concernées par sa raison d'être. Si les évolutions administratives et politiques invitent souvent sans le dire à sa remise en question, il offre les clefs d'une vie professionnelle engagée au service de tou·te·s.

ISBN : 978-2-491063-20-7

Publics : Praticiens – formateurs – étudiants en travail social

Type de texte : Ouvrage illustré

Domaine : Assistant de service social / Ouvrage illustré / Déontologie / Pratique professionnelle

Nombre de pages : 24 ; Format : 12,5 x 19 cm

Parution : septembre 2022



LE CODE DE DÉONTOLOGIE

illustré



ASSOCIATION NATIONALE DES ASSISTANTS
DE SERVICE SOCIAL

Code de déontologie de l'ANAS
Adopté à l'assemblée générale
du 28 novembre 1994



BON DE COMMANDE

Le code illustré de déontologie des assistant-e-s de service social

NOM ET ADRESSE DE FACTURATION :

NOM : PRENOM
ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :
TEL : COURRIEL :

NOM ET ADRESSE D'EXPÉDITION (si différent)

NOM : PRENOM
ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :
TEL : COURRIEL :

Nombre d'exemplaires commandés		X	10 €	=	
---	--	----------	-------------	----------	--

Frais de port en sus : 2,32 € par exemplaire (France) ;
3,32 € par exemplaire (étranger)

Sauf commande groupée : nous contacter pour devis.

Règlement par chèque à l'ordre de : ANAS à renvoyer à : ANAS – 15, rue de
Bruxelles – 75009 PARIS

Ou commande sur notre site internet www.anas.fr

Autres modalités de paiement : nous consulter.

Courriel : secretariat@anas.fr – Site : www.anas.fr

Siret : 784 359 093 00035 – Code NAF : 9412Z Association loi 1901 non soumise
à la TVA

Date :

Signature :



L'ANAS (Association nationale des assistants de service social) est née en 1944, quelques mois après la libération de Paris, de la volonté d'assistantes sociales mobilisées autour de la défense de leur titre professionnel et de la notion de secret professionnel. L'association, indépendante jusqu'à ce jour, adopte en 1950, le code de déontologie commun à tous les assistants de service social. Réaffirmant sans cesse ses valeurs humanistes et confraternelles, elle est un lieu vivant de parole et d'échanges sur la pratique professionnelle, un lieu de réflexion et d'information sur l'actualité du travail social. Elle établit des relations avec les services et organismes similaires à l'étranger et notamment en Europe. Elle est l'interlocutrice indépendante privilégiée des pouvoirs publics et siège notamment en tant qu'organisation professionnelle au sein du Haut Conseil du travail social, au Conseil national de la protection de l'enfance ainsi qu'à la Conférence nationale de santé et au Conseil National des Politiques de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion sociale (CNLE). Elle étudie les questions professionnelles et fait des propositions susceptibles d'accroître l'efficacité de la profession et de l'action sociale pour le meilleur service des personnes.

L'ANAS crée la Revue française de service social en avril 1946, et publie, encore aujourd'hui, quatre numéros par an et développe son offre éditoriale grâce à « La collection de l'ANAS ».